

ACTE D'ENGAGEMENT
N°001/2020-MENETP/PRMP/UGPM/AD

approuvé à la 2^e
réunion du Comité
d'Arbitrage

Meau


#

AUTORITE CONTRACTANTE :

- DIRECTION REGIONALE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL AMORON'I MANIA ;
- SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE AMORON'I MANIA

ACHETEUR :

La DIRECTION REGIONALE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL AMORON'I MANIA ET SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE AMORON'I MANIA «Représentés par la Personne Responsable des Marchés Publics : RAVOKATRA Ratsaraibe Charles, Porte 6 Bâtiment de la DRENETP Amoron'i Mania AMBOSITRA,

Objet de la convention :

« Achat et livraison des produits, petits matériels et menues dépenses d'entretien pour les DRENETP et le SETFP Amoron'i Mania»

COMPTABLE PUBLIC ASSIGNATAIRE

Le Trésorier Général d'Ambositra est désigné comptable assignataire de paiement.

IMPUTATION BUDGETAIRE : 3-00-81-2-160-30606

3-00-81-2-165-30606

A-ENGAGEMENT DU CANDIDAT

CONTRACTANT :

Je soussigné RANDRIARIMALALA Michel Rojo Niaina

Agissant pour le nom et le compte de RANDRIARIMALALA Michel Rojo Niaina,

N° STAT: 46696 22 2017 0 00188

NIF: 5002728193

Adresse: Lot 09 E 56 Ampivarotanomby AMBOSITRA

Adresse e-mail : rojo.niaina@yahoo.com

Après avoir pris connaissance des spécifications techniques du marché :

Atteste sur l'honneur, sous peine de résiliation de plein droit du marché ou de sa mise en régie, à mes torts exclusifs ou, selon le cas, aux torts exclusifs de la personne morale que je représente, que je ne tombe pas sous le coup d'un cas d'exclusion visé par l'article 9 Code des Marchés publics.

M'engage en mon nom à m'abstenir de toute pratique consistant dans l'octroi ou la promesse d'octroyer un avantage indu, pécuniaire ou autre, directement ou par des intermédiaires, en vue d'obtenir le marché objet du présent Acte d'Engagement, et en général à respecter les

→ envoyé à la Recette d'Ambositra



dispositions du Code d'Éthique des Marchés Publics adopté par décret n°2006-343 du 30 mai 2006.

M'engage sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter le marché portant sur les fournitures définies par les Spécifications Techniques, dans les conditions précisées par le présent Acte d'Engagement.

L'offre ainsi présentée me lie jusqu'au **31/12/2020**, date de fin de validité.

PRIX

Les fournitures, objet de la présente convention seront rémunérées, par application des prix unitaires qui résultent du bordereau des prix figurant en Annexe 01 au présent Acte d'Engagement aux quantités réellement livrées et admises en recettes.

La Personne Responsable des Marchés Publics certifie que le régime applicable sur ce Marché est la Taxe sur les Marchés Publics(TMP) 8%

Le montant global est : 1 187 000,00 Ar (UN MILLION CENT QUATRE VINGT SEPT MILLE Ariary)

DUREE ET DELAI

La convention prend effet à compter de la date à laquelle le Fournisseur a reçu la notification.

Le délai de livraison est fixé à **CINQ(05) Jours** à compter du lendemain de la date de notification du bon de commande.

PAIEMENT ET DOMICILIATION BANCAIRE :

L'Acheteur se libère des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte bancaire suivant :

- du compte ouvert au nom de: **RANDRIARIMALALA Michel Rojo Niaina**
- sous le numéro: 05003014460
- code banque: 00008
- Code guichet : 00350
- Clé : 54
- Agence: BFV SG Antananarivo

Fait en un seul original

A Antananarivo le 01 SEP 2020


Lu et accepté

RANDRIARIMALALA
Michel Rojoniaina


La Personne Responsable des Marchés Publics

RAVOKATRA Ratsaraibe Charles

